des Princes &c. Novemb. 1722. 332 Searé à la Cour. Mr. Ham Secretaire d'Ambassa. de de L. H. P. les Etats Generaux, touchant le refus fait par le Conseil de Santé de Malaga, de recevoir aucun Vaisseau de l'Escadre Hollandoise. dans le Port de dette Ville : cette reponse porte en substance: " que le Conseil ne pouvoit faire alors autrement, mais que le Prince Regnant, , pour complaire à L. H. P., avoit donné ses ordres pour empêcher que les Vailleaux de ladite . Escadre ne trouvassent plus de pareils obstacles dans les Ports de sa Domination. Le 9. Sep. cembre un Exprés dépêché de la Haye arriva à Madrid, avec des Lettres pour Mr. Ham, & pour le Contre-Amiral Grave, qui la même nuit furent envoyées à Cadix où elles étoient adressées. 12. la Cour prit un perit deuil pour la mort de la Princelle Douairiere de Carignan. On parle de former un Camp fur les Frontieres de Portugal. & que les Môres font de grands préparatifs de guerre, & menacent Ceuta d'un nouveau siege.

IV. Il ne paroit plus aucun Corfaire au delà du Détroit, depuis que les Escadres d'Espagne & de Hollande sont en Mer; ces Pirates le jettens presentement sur les Côtes de Sicile & de Naples; où ils exercent plus sûrement leurs brigandages. Vers le milieu du mois d'Août l'Escadre d'Espagne crossoit toujours devant Alger, & celle d'Hollande qui s'étoit tenué pendant quelques jours entre le Détroit & le Cap Mol, vint relâcher le 13. a Gibraltar, où elle fit aiguade. Le 20. elle remit en Mer & passa le Détroit, & depuis ce jour là elle s'est tenuë à la hauteur du Cap Ste. Marie, excepté 2. à 3. Vaisseaux qui occupoient l'embouchure du Détroit. De sorte que le Vice-Amiral Serano se tenant dans la Mediterranée, & le Contre-Amiral Grave dans l'Ocean aux deux;